

ARCACHON

C'EST NOUS

www.arcachon.fr



Bourse
PERMIS DE CONDUIRE
AUTO OU MOTO
18/25 ans



Bourse
PERMIS DE CONDUIRE
AUTO OU MOTO

L'obtention du permis de conduire est pour les jeunes un facteur important de mobilité et d'autonomie.

C'est un atout incontestable pour favoriser l'emploi, la formation...

Mais l'obtention du fameux sésame est parfois difficile à réaliser compte tenu de son coût. La Mairie a donc décidé de donner un coup de pouce aux jeunes Arcachonnais pour les aider à financer **à hauteur de 500 €** un premier permis de conduire auto ou moto.



QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Tous les Arcachonnais *
âgés de 18 à 25 ans,
sans condition de ressource,
passant pour la première fois
le permis B ou moto (au choix).

*Un justificatif de domicile et un livret de famille
seront à présenter lors de la demande d'inscription.

IL TE FAUT !

- **compléter le dossier** de demande de bourse,
- présenter l'**attestation d'obtention** du permis B ou moto,
- présenter la **facture acquittée** de l'auto-école.





Les documents permettant d'effectuer une demande de bourse au permis de conduire sont disponibles :

- dans tous les points d'accueil de la Ville,
- à la Maison des Jeunes,
- sur www.arcachon.fr

Inscriptions et informations

Maison Municipale des Jeunes
Allée José Maria de Heredia
Tél. 05 57 72 71 05

www.arcachon.fr

